

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Drogues : des soins et de la compassion et non la discrimination

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

Le 26 juin de chaque année est commémoré la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues, instituée par l'Organisation des Nations unies (Onu) en 1989. Si pour l'année 2022, l'Onu a choisi un thème qui met un accent particulier sur une longue et harassante lutte contre les drogues, au Gabon, l'Organisation non gouvernementale (ONG) "Agir pour le Gabon" a plutôt choisi de promouvoir le slogan "Soutenez, ne punissez pas".

Ici, il est, en effet, question d'une approche différente, au travers d'une campagne mondiale fondée sur la création d'un univers "où la politique en matière de lutte contre les drogues, encourage les soins et la compassion et non la discrimination et la stigma-

tisation de ceux qui sont sous l'emprise de la drogue", suggère le Dr Alphonse Louma Eyougha, président de l'ONG "Agir pour le Gabon". C'était à la faveur d'une conférence de presse relative à la commémoration de ladite Journée dans les locaux de la clinique Alia et Zéida, dans la commune d'Akanda. Non sans préciser qu'au lieu de punir les usagers de drogues, "nous devrions plutôt leur offrir des services répondant aux problèmes sociaux ou de santé auxquels ils sont confrontés, tout en respectant leurs droits humains".

C'est d'ailleurs tout le sens des interventions qui ont suivi lors de la conférence de presse circonstancielle. Les intervenants ont décliné les différentes articulations du protocole sanitaire de prise en charge des personnes qui sont sous l'emprise de la drogue. Pourvu que ce nouveau plaidoyer soit pris en compte.



Les membres de l'ONG «Agir pour le Gabon» et quelques patients addictifs.

Veuves des militaires : le soutien de la FAEPED

AN
Libreville/Gabon

Les membres du bureau directeur de la Fédération des Associations des épouses des personnels des forces de défense (FAEPED), qui regroupe 10 corps armés, ont organisé samedi dernier, à leur siège du camp N'Tchoréré de Baraka, une cérémonie de remise de kits alimentaires composé de produits de première nécessité. C'était dans le prolongement de la journée internationale des veuves du 23 juin. Le geste en valait la peine pour soulager un tant soit peu 50

épouses des personnels de nos Forces armées ayant perdu la vie pendant qu'ils étaient encore en fonction au sein des Forces de défense et de sécurité.

Rachel Poulissi, membre de ladite fédération, a indiqué que "ces retrouvailles entraînent dans le cadre de la célébration de la journée de la veuve et de l'orphelin, non sans indiquer que les enfants n'étaient pas pris en compte du fait des maigres cotisations en leur possession".

De plus, elle n'a pas manqué de féliciter la bravoure de ces femmes, tout en compatissant à leur douleur.



Les veuves des militaires avec les officiels au terme de la cérémonie.



COMMUNIQUE DE PRESSE
Fermeture exceptionnelle des agences commerciales



L'Agence commerciale Siège au Centre-ville

Libreville, le 29 juin 2022 _ La SEEG informe sa clientèle qu'en raison de la clôture comptable semestrielle, toutes ses agences commerciales de Libreville et de l'intérieur du pays seront **exceptionnellement fermées le jeudi 30 juin 2022 à partir de 11h 30mn.**

La réouverture des agences commerciales interviendra le vendredi 01 juillet 2022 à partir de 07h 45mn.

Toutefois, pour la continuité des services durant cette période, les opérations courantes, notamment l'approvisionnement des unités EDAN chez les partenaires agréés (agences agréées, points de vente, MOBILE DAN) et le paiement des factures via AIRTELMONEY, MOOVAFRICA ou BGFIMOBILE, seront assurées comme à l'accoutumée.

La Direction Communication
Contact media : 011767919


www.seeg-gabon.com